

**Communiqué des syndicats USAP-CGT, FO, CFTC, SUD SANTE, CFE-CGC, UNSA
de l'Assistance Publique-Hôpitaux de Paris**

Le 29 janvier, les personnels hospitaliers avec les salariés du public et du privé ont répondu massivement à la grève (plus de 40% dans les hôpitaux) et participé aux manifestations (plus de 2,5 millions sur tout le territoire).

→ Pour le retrait du projet de loi Bachelot !

- Une loi qui en finirait par le biais des Agences Régionales de Santé (ARS) avec l'existence de la Sécurité sociale de 1945, des 1035 hôpitaux publics au niveau national pour y substituer 300 territoires de santé. [Pour l'AP-HP : passer de 38 hôpitaux à 13 territoires de santé].
- Une loi qui supprimerait au minimum 20 000 emplois au niveau national – Pour l'AP-HP de 3 à 4000 postes de titulaires – pour résorber le soit disant déficit de 1 Milliard d'euros – [Pour l'AP-HP : 300 millions d'euros dont 100 dès 2009].

**→ Pour le maintien de l'unicité de l'AP-HP,
du Siège, des 38 hôpitaux, de tous les services de soins, de toutes les structures
administratives, techniques et ouvrières, logistiques, médico-techniques,...
et de tous les services généraux.**

Les syndicats USAP-CGT, FO, CFTC, SUD SANTE, CFE-CGC, UNSA de l'AP-HP réaffirment que la loi Bachelot n'est ni amendable, ni négociable. Elle doit être retirée, c'est une question vitale pour tous, la population, les patients et les personnels.

Le 9 décembre, nous avons organisé une première manifestation à Paris « **Pour le retrait de la loi Bachelot** » à laquelle se sont joints des collègues d'hôpitaux de la région parisienne avec leurs syndicats.

Le 9 décembre, le gouvernement ne nous a pas écouté comme il n'entend pas les millions qui étaient en grève et en manifestation le 29 janvier.

Non seulement, le gouvernement ne nous écoute pas et ne tient pas compte des milliers de signatures, des prises de position des syndicats de personnels hospitaliers et de médecins exigeant le retrait de la loi Bachelot de destruction de la Sécurité sociale, des hôpitaux et de notre système de santé mais il persiste dans sa volonté de vouloir la faire adopter par l'Assemblée nationale.

Le débat, avant son adoption, doit avoir lieu à l'Assemblée nationale du 10 au 19 février.

**NOUS IRONS MANIFESTER LE JEUDI 12 FEVRIER
A L'ASSEMBLEE NATIONALE
pour le « RETRAIT DE LA LOI BACHELOT ».**

**Nous appelons tous les personnels hospitaliers à nous rejoindre en manifestation
de Port Royal -10 heures 30 à l'Assemblée nationale**

Paris, le 30 janvier 2009